

Loi n° 594 du 15 juillet 1954 sur le commerce de la banque et des établissements financiers

Type	Texte législatif
Nature	Loi
Date du texte	15 juillet 1954
Publication	Journal de Monaco du 26 juillet 1954 ^[1 p.3]
Thématique	Établissement bancaire et / ou financier

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/loi/1954/07-15-594@1954.07.27>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Article unique

Les dispositions de l'ordonnance du 4 août 1899 sur le commerce de la banque sont étendues aux établissements financiers de quelque nature qu'ils soient.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 26 juillet 1954

^{^ [p.1]} <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1954/Journal-5051>